

PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION réunion plénière

Au siège

27 Janvier 2025

Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :

Mmes Ilhame ATILLAH, Christine AUBERE, Lucie BLANCAL, Vanessa CHATRY
MM. Bernard COMMENT, Philippe COUCHOUX, Bruno FOUCHET, Namori KEITA, Robert MENDY, Toufik MOUKRIM, Simon VEISSIERE, Daniel VIARD

Membres de droit présents :

Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président District de SEINE-ET-MARNE), Brice PARINET LE TELLIER (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Ahmed HADEF (Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE)

Assistent :

Mesdames Sophie GERMAIN (Directrice Générale), Florence DUC (Directrice Générale Adjointe), Murièle PRIGENT (Animatrice de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués)

Messieurs José DIAZ (Président par intérim du District du VAL-D'OISE), Hugues DEFREL (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint)

Absents :

Mme Ghislaine YESLI KERRARD (excusée)
M. Rosan ROYAN (excusé)

En ouverture de la séance, le Comité observe une minute de silence en mémoire du jeune joueur de la JSC PITRAY OLIER tué sur la voie publique au sortir d'un entraînement avec son club, et adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Le Président souhaite la bienvenue à M. José DIAZ, élu en qualité de Président par intérim au sein du Comité de Direction du District du VAL-D'OISE.

M. José DIAZ remercie le Président pour son accueil, et fait part de son engagement au service des clubs.

Le Président souhaite également la bienvenue à Murièle PRIGENT, Animatrice de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués, qui assistera aux prochaines réunions du Comité en qualité d'auditeur.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 17 DECEMBRE 2024

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 17 décembre 2024.

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Au 24.01.2025, la Ligue compte 315 874 licenciés, soit :

- - 0,7% par rapport à la saison dernière à la même période (- 2 238 licenciés)
- - 3,6% par rapport à la fin de saison dernière (- 11 863 licenciés)

Il est par ailleurs constaté que depuis la dernière réunion du présent Comité – le 17.12.2024 - la Ligue a enregistré 6 809 licences supplémentaires.

Vu le nombre de licences enregistrées à date et le nombre de licences traditionnellement enregistrées sur la période de février à avril (la fin de saisie des licences intervenant au 30 avril de chaque saison), il est projeté une relative stabilité de l'effectif licenciés par rapport à N-1.

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance, à l'aide de différents tableaux, de :

- . La répartition des licences enregistrées par catégorie,
- . La répartition des licences enregistrées par District.

INFORMATION SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

Informations générales

*** Retour sur l'Assemblée Générale de la Ligue du 18 janvier 2025**

Le Comité relève que malgré l'organisation d'une deuxième Assemblée Générale en l'espace de 3 mois, dans un contexte post-contentieux (litige M. BOUAJAJ c/ L.P.I.F.F.), la participation des clubs a été plus que satisfaisante (43,37% des clubs étaient présents ou représentés, ce qui correspond au taux de présence sur une Assemblée annuelle).

Le Président souligne par ailleurs une omission dans l'hommage rendu aux personnes disparues lors de la dernière Assemblée Générale, et a, à ce titre, une pensée pour Thierry DEFAIT.

*** Litige M. BOUAJAJ c/ L.P.I.F.F. : suite de la saisine du CNOSF par M. BOUAJAJ**

Le Comité prend connaissance de la proposition de conciliation formulée dans le cadre du litige en référence aux termes de laquelle les Conciliatrices désignées ont demandé à M. BOUAJAJ de s'en tenir aux résultats des élections.

Les Conciliatrices ont estimé qu'aucun des moyens développés par M. BOUAJAJ n'est susceptible de remettre en cause ni la régularité de la campagne électorale et de l'Assemblée Générale électorale, ni le résultat des élections.

M. BOUAJAJ s'est opposé à la proposition de conciliation.

*** Retour sur la campagne de remise de dotations aux clubs**

Le Comité prend connaissance du bilan de la campagne de remise des dotations aux clubs à savoir que :

- 4 sessions de remises de dotations ont été organisées en direction des clubs dont 3 sessions au mois de septembre à Morfondé, 1 session au mois de décembre à Morfondé et la dernière à l'issue de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2025.

- Au total, ce sont 728 clubs Libres et Futsal qui bénéficiaient de ces dotations (clubs ayant des Ecoles de Foot / licenciés.ées foot animation et/ou U13) - 587 clubs Libres et 141 clubs Futsal.
- 80% des clubs Libres sont venus chercher leur dotation. En revanche, seulement 68% des clubs Futsal se sont déplacés pour récupérer leur dotation.

* Retour sur le Collège des Présidents de Ligue du 06 janvier 2025

Le Président revient sur la réunion du Collège des Présidents de Ligue qui s'est déroulée en visioconférence le 06 janvier dernier, et au cours de laquelle M. Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue du CENTRE-VAL DE LOIRE, a été élu en qualité de Président du Collège.

Par suite, MM. Antonio TEIXEIRA et Yann LEROY (Président de la Ligue du GRAND EST) ont été élus en qualité de représentants du Collège au Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur.

P. COLLOT revient quant à lui sur la réunion du Collège des Présidents de District qui s'est tenue en visioconférence le même jour, et au cours de laquelle Philippe GALLE, Président du District d'INDRE-ET-LOIRE, a été élu en qualité de Président du Collège.

Par suite, MM. Philippe GALLE et Jean-Jacques GAZEAU (Président du District de VENDEE) ont été élus en qualité de représentants du Collège au Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur.

* Mise en route des nouveaux groupes de travail

Le Président rappelle que dans le cadre de l'organisation de la Ligue pour la présente mandature, de nouveaux groupes de travail ont été constitués.

Et il informe le Comité de la mise en route de certains de ces groupes de travail comme suit :

. Le groupe de travail sur Morfondé s'est déjà réuni le 7 janvier et se réunira une nouvelle fois ce mardi 28 janvier.

. Le groupe de travail sur la citoyenneté se réunira soit le mercredi 29 janvier, soit le vendredi 7 février.

. Le groupe de travail constitué au sein du Collège des Présidents de Club sur les violences bord de terrain se réunira le samedi 8 février prochain.

Et précise que les membres suivants intègrent des groupes de travail :

. Groupe de travail sur le football féminin : Claude DEVILLE CAVELLIN,

. Groupe de travail sur les V.S.S. : Daniel VIARD, Philippe COUCHOUX et Philippe COLLOT.

* Accompagnement juridique des Districts

Le Président présente au Comité le projet d'accompagnement juridique des Districts par un cabinet d'Avocats spécialiste en Droit du Sport, lequel projet s'inscrit dans le cadre de la redistribution aux Districts d'une partie du résultat excédentaire de l'exercice précédent.

* Présence du CTR Futsal lors des réunions des Commissions Départementales Techniques

Il est préalablement rappelé que la Ligue a embauché, depuis le 09 décembre dernier, un nouveau Cadre Technique Régional spécifique Futsal en la personne de M. Théodore TIMBOUSSAINT.

Dans le cadre de ses missions, le CTR Futsal participera, sous réserve de l'accord des Présidents de District, aux réunions des Commissions Départementales Techniques.

* Accueil et organisation d'un rassemblement Inter-Ligues Beach-Soccer

Le Comité est informé de la demande du sélectionneur de l'Equipe de France de Beach-soccer, Claude BARRABE, quant à l'accueil et l'organisation d'un des deux rassemblements Inter-Ligues sur le territoire francilien. Un accord de principe lui a été donné.

Sous réserve de l'accord de la municipalité et de la disponibilité des installations, ce rassemblement pourrait avoir lieu à Saint-Ouen l'Aumône (Val-d'Oise). Quant à l'hébergement, il pourrait se faire sur les installations du CDFAS à Eaubonne.

Ce rassemblement a été fixé du vendredi 20 juin (fin de journée) au dimanche 22 juin (après-midi).

S'agissant des conditions d'organisation, il est relevé que les frais d'hébergement et de déplacement sont à la charge de la FFF (avance des frais par la Ligue puis remboursement de la FFF après validation des devis établis).

* Audition de la FFF, de la Ligue et du District 77 devant la Commission des Affaires culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale

Le Comité est informé de l'invitation de la Fédération, la Ligue et le District de SEINE-ET-MARNE à une audition dite « audition rapporteurs ».

Deux députés (Julien ODOUL et Caroline YADAN) ont en effet été nommés pour une mission flash sur les dérives communautaristes et islamistes dans le sport.

Cette mission flash intervenant dans le cadre d'un projet de loi, déposé le mardi 29 octobre 2024, visant à renforcer le principe de laïcité dans les compétitions sportives en interdisant le port de tenues ou de signes ostensiblement religieux.

La proposition de loi sera examinée le mardi 18 février en séance publique.

La F.F.F. a été invitée à cette audition en raison de la disposition statutaire sur l'interdiction du port de signe religieux et par suite de la décision du Conseil d'Etat.

L'invitation de la Ligue fait quant à elle suite à un article de presse paru dans le journal Le Parisien et celle du District SEINE-ET-MARNE à un article de presse relatif au non-déroulement d'une Finale de Coupe Départementale en raison du port du foulard d'une joueuse.

Le District sera représenté à cette audition - *prévue ce jeudi 30 janvier* - par son Président et la Ligue par sa Directrice Générale. La F.F.F. ayant déclaré ne pas être disponible à cette date, la Commission doit lui proposer une nouvelle date.

* Retour sur la réunion de la Commission Régionale du F.A.F.A. du mercredi 22 janvier

Il est effectué un point des travaux de la Commission Régionale du FAFA dont la dernière réunion s'est déroulée le 22 janvier.

L'étude des dossiers ayant mis en lumière certains dysfonctionnements (dossiers incomplets ou inéligibles), l'attention des Présidents de District est attirée sur le traitement des dossiers avant leur envoi à la Ligue.

* Retour sur la réunion de coordination administrative avec les responsables de formation des Districts

Une réunion à l'initiative de l'IR2F a été proposée aux responsables de la formation des Districts le jeudi 16 janvier dernier.

Cette initiative a été très appréciée et a permis aux collaborateurs de la Ligue et des Districts (lesquels étaient tous présents) de mieux se connaître et de mieux comprendre le fonctionnement de la régionalisation de la formation.

Les Directeurs des Districts avaient quant à eux été invités à déjeuner par le Président en amont de la réunion.

* Retour sur le parcours des clubs franciliens en Coupes Nationales

Le Comité effectue un point du parcours des clubs franciliens dans les différentes Coupes Nationales :

. Coupe de France : nos deux derniers clubs amateurs franciliens en lice (JA DRANCY et FC 93 BOBIGNY BG) se sont faits éliminer lors des 32èmes de finale. Chez les pros le PARIS FC s'est également fait éliminer. Seul le PSG reste en lice.

. Coupe de France Féminine : à l'issue des 8èmes de finale, qualification du PARIS SG et du PARIS FC. FLEURY 91 FC s'étant fait éliminer par le Toulouse FC.

. Coupe GAMBARDELLA : quatre de nos clubs franciliens sont encore en lice après les 32èmes de finale : la JA DRANCY, le FC MONTFERMEIL, l'US TORCY PVM, et le RACING CLUB DE FRANCE. Etant précisé que la JA DRANCY a éliminé l'US CRETEIL LUSITANOS et le RACING CLUB DE FRANCE a éliminé LE BLANC MESNIL SF.

. Coupe Nationale Futsal : qualification de 4 clubs franciliens à l'issue du premier tour fédéral : CHAMPIGNY CF, GARGES DJIBSON, SPORTIFS DE GARGES et DIAMANT FUTSAL. Sans oublier l'entrée en lice des clubs de D1 en 16èmes de finale (SPORTING CLUB DE PARIS – PARIS ACASA et KB FUTSAL). Notre Ligue aura donc 7 clubs pour le prochain tour.

. Coupe Nationale Foot Entreprise : 5 clubs franciliens participeront aux 8èmes de finale : l'US BRETONS DE PARIS, l'APASAP VILLE DE PARIS, l'AS ORANGE ISSY, HEC PANATHENEE et l'AS BANQUE DE FRANCE.

. Coupe Nationale Féminine Futsal : qualification de BONDY CECIFOOT et DIAMANT FUTSAL pour le 1^{er} tour fédéral qui se déroulera le 1^{er} mars.

. Coupe Nationale U18 Futsal : les finales régionales auront lieu le 8 février prochain et opposeront LA CUATRO FUTSAL à PARIS 18 FUTSAL et PARIS FUTSAL à KB FUTSAL.

* Nomination de la Commission Régionale de l'Arbitrage

Sur proposition du Secrétariat Général, le Comité procède à la nomination, à effet immédiat, des membres de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Etant précisé que le mandat de ces membres expirera au plus tard le 30 juin 2025.

Président

DEFREL Hugues

Membres

GERBEL Audrey

SERENUS Cassandre

ZAOUAK Nabila

BENCHEIKH Larbi

CHABOT Laurent

CHENINNE Samir

CYPRIEN Bertin

DELAVEAU Jean-Paul

DELORME Bernard

ELLIBILIAN Jacques

GUILLARD Lionel

LEONARDI Frédéric

PUZILEWICZ Matthieu

Représentant des arbitres élu au Comité de Direction

VEISSIERE Simon

Représentant du Comité de Direction

COUCHOUX Philippe

MOUKRIM Toufik

Représentant de la Commission Fédérale des Arbitres

En attente

Conseiller Technique Régional en Arbitrage

CHABOT Daniel

* Point sur les travaux dans les Commissions régionales

Les travaux sur la Coupe de l'Outre-mer

Un groupe de travail a été chargé de réfléchir au devenir de la Coupe de l'Outre-mer (conditions de participation, calendrier, etc.). Des premières propositions ont déjà été formulées et sont en cours d'étude par le Secrétariat Général.

Les travaux de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS)

Une réunion de coordination entre la CRTIS et les CDTIS est organisée le 27 février prochain. L'objectif étant de redéfinir ensemble la méthodologie de travail avec la mise en place de STADIUM 2 (nouvelle application métier) depuis début janvier 2025.

* Mouvements dans les Commissions Régionales

Commission Régionale d'Appel

Le Comité prend acte du refus de M. Frédéric CHEVIT quant à sa nomination en qualité de membre de la Commission Régionale d'Appel pour la présente mandature.

Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations

Sur proposition du Secrétariat Général, le Comité nomme M. Franck LE COURT en qualité de membre de la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations. Etant précisé que son mandat expirera au plus tard le 30 juin 2025.

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Réunions de coordination technique et autres réunions

- . Mercredi 8 janvier 2025 : formation PNF
- . Vendredi 10 janvier 2025 : réunion de coordination de l'Equipe Technique Régionale
- . Jeudi 16 janvier 2025 : réunion d'information DTN - PPF Féminin 2025-2026
- . Mardi 21 janvier 2025 : réunion DTN - Présentation FAL
- . Mercredi 22 janvier 2025 : réunion DTN - Référénts Régionaux Préparateurs Physiques
- . Jeudi 23 janvier 2025 : Réunion DTN - Présentation du dispositif Stop aux Discriminations et Violences

* La Formation des éducateurs

- Formations Fédérales Départementales

District 75 :

- CFI U6U9 Bloc 2 : 02/01/2025
- CFI U10U13 Bloc 2 : 03/01/2025
- Certification CFI : Janvier 2025

District 77 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 13/01/2025
- CFI U10U13 Bloc 1 : 16/01/2025
- CFI U14U19 Bloc 1 : 07/01/2025
- Certification CFI : Janvier 2025

District 78 :

- CFI U6U9 Bloc 2 : 23/01/2025
- CFI U10U13 Bloc 1 Féminines : 14/01/2025
- CFI GDB Initiation : 17 et 18/01/2025

District 91 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 23/01/2025
- CFI U6U9 Bloc 1 Mineurs : 7/01/2025
- CFI U10U13 Bloc 1 : 18/01/2025
- CFI U10U13 Bloc 1 : 21/01/2025
- CFI U14U19 Bloc 1 : 16/01/2025
- CFI Séniors Bloc 1 : 14/01/2025
- Certification CFI : janvier 2025

District 92 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 07/01/2025
- CFI U10U13 Bloc 1 : 14/01/2025
- CFI U14U19 Bloc 1 : 05/11/2024
- CFI Séniors Bloc 2 : 21/01/2025
- Certification CFI : Janvier 2025
- Journée Complémentaire Coach Jeunes : 28/01/2025

District 93 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 20/01/2025
- CFI U10U13 Bloc 1 : 27/01/2025

District 94 :

- CFI U6U9 Bloc 1 : 27/01/2025
- CFI U10U13 Bloc 1 29/01/2025
- Journée Complémentaire DF Coachs Jeunes : 28/01/2025
- Journée Complémentaire DF Coachs Séniors : 30/01/2025
- Certification CFI : Janvier 2025

District 95 :

- CFI U10U13 Bloc 1 : 13/01/2025
- CFI U14U19 Bloc 2 : 6/01/2025
- CFU14U19 Bloc 1 : 27/01/2025
- CFI Futsal U13U15 : 23 et 24/01/2025
- Journée Complémentaire Coach Séniors : 20/01/2025
- Certification CFI U6U9 : janvier 2025

Soit un total sur la période de :

- . Nombre de modules de formation : 25
 - Nombre de stagiaires : 472
- . Nombre de sessions de Certifications CFI : 6
 - Nombre de candidats : 115

- Formation Fédérale Ligue

- . Diplôme fédéral - Responsable Ecole de Football :
- Semaine 1 : du 20 au 24 janvier 2025

- La Formation Professionnelle

Brevet de Moniteur de Football (BMF) en apprentissage

- Semaine 6 :
- . Promotions 1 et 2 : du 06 au 07 janvier 2025 et du 27 au 28 janvier 2025
- . Promotion 3 : du 9 au 10 janvier 2025 et du 30 au 31 janvier 2025

Brevet de Moniteur de Football (BMF) « classique »

- Semaine 4 :
- . Promotions 1 et 2 : du 13 au 17 janvier 2025

Brevet d'entraîneur de football (BEF)

- Promotion 1 :
- . Semaine 4 : du 27 au 31 janvier 2025
- Promotion 2 :
- . Semaine 4 : du 13 au 17 janvier 2025

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

. Le 06 janvier 2025 : réunion en visioconférence des accompagnateurs VAE

Formation Continue professionnelle

. Les 30 et 31 janvier 2025 : La Direction Technique de Club - 27 stagiaires.

* Le Projet de Performance Fédéral

Catégorie U15 F

(Objectif : rassemblement inter Ligues du mois de février 2025)

. Samedi 21 décembre 2024 : stage de préparation (30 joueuses / 16 clubs représentés)

. Mercredi 22 janvier 2025 : match de préparation n°1 vs l'US TORCY PVM (U13) (21 joueuses / 11 clubs représentés)

Catégorie U15

(Objectif : rassemblement inter Ligues du mois d'avril 2025)

. Samedi 21 décembre 2024 : rassemblement (47 joueurs / 23 clubs représentés)

Catégorie U17 Futsal

(Objectif : inter Ligues du mois d'avril 2025)

. Mercredi 22 janvier 2025 : Brassage U17 n°1 (39 Joueurs / 25 clubs représentés)

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

* Bilan des réunions de la Commission

. Commission Régionale de l'Arbitrage : réunion le 19 décembre 2024

. Section Administrative de la C.R.A. : réunion le lundi 30 décembre 2024 (en visioconférence)

* Les stages des arbitres / observateurs

. Samedi 04 janvier 2025 : stage de mi saison des arbitres seniors (53 arbitres)

. Dimanche 05 janvier 2025 : stage de mi saison des arbitres seniors (46 arbitres)

. Mercredi 08 janvier 2025 : rassemblement (en visioconférence) des arbitres féminines Futsal

. Samedi 11 janvier 2025 : stage de mi saison des jeunes arbitres (53 arbitres présents)

. Dimanche 12 janvier 2025 : stage de mi saison des arbitres féminines (22 arbitres présentes dont des arbitres féminines de niveau départemental)

. Dimanche 19 janvier 2025 : Stage de mi saison des arbitres Futsal (56 arbitres)

. Samedi 25 janvier 2025 : Stage de mi saison des observateurs

* Point à date des observations d'arbitres

Le Comité prend connaissance du bilan à date des observations des arbitres régionaux, lequel fait apparaître que 50% des observations ont été réalisées à ce stade de la saison.

* Promotions au 1^{er} janvier 2025

. Romain LISSORGUE – Arbitre central FIFA

. Brice PARINET LE TELLIER – Arbitre assistant FIFA

. Nabila ZAOUAK – Arbitre assistante FIFA

. Sarah DEGAGE – Arbitre assistante fédérale 1

. Présélection JAFFE (janvier 2025) : Shérine NOUADER – Klara GONCALVES

* Informations diverses

Mise en place d'un nouveau Dossier Médical Arbitrage à compter de la saison 2025/2026.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS (REGLEMENT DU RELEVÉ ARRETÉ AU 31.12.2024)

Le Comité,

Pris connaissance de l'état des paiements du relevé arrêté au 31 décembre 2024,
Considérant que conformément aux dispositions de l'article 3.6 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., l'appel à cotisations au titre du relevé arrêté au 31 décembre 2024, comprenant notamment le solde de la quote-part licences, a été envoyé aux clubs par mail le 10 janvier 2025, une information quant à l'édition dudit relevé figurant également sur Footclubs à cette même date,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article susvisé, le règlement de ce relevé devait être effectué au plus tard le 31 janvier 2025, soit dans les 20 jours suivant l'appel à cotisations,

Considérant qu'à date, le Comité observe que certains clubs n'ont pas régularisé leur situation financière, ni pris contact avec la Ligue,

Considérant qu'à ce stade, il convient de rappeler que :

. Le calendrier de versement des cotisations, et notamment de la quote-part licences, a été modifié, au début de la saison 2013-2014, à la demande des clubs et ce, afin de répondre à la nécessité d'un règlement échelonné des licences en fonction de leur trésorerie,

. Comme la saison dernière, la saison 2024-2025 se présente sous les meilleurs auspices pour ce qui concerne le nombre d'adhésions au sein des clubs,

Considérant dès lors que dans un souci d'équité, les dispositions réglementaires en cas de non-règlement des sommes dues à l'échéance de paiement fixée doivent être mises en œuvre à l'encontre des clubs concernés,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

En application des dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., **Dit qu'à défaut de règlement du relevé arrêté au 31 décembre 2024 au plus tard le jeudi 13 février 2025 (étant précisé que ce nouveau délai de paiement ne concerne pas les sommes qui seraient encore dues au titre de la ou des quotes-parts licences et/ou du relevé de Droits de Changement de Club)**, la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisirs) et Seniors-Vétérans des clubs débiteurs seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

Pour les clubs n'ayant engagé que des équipes de jeunes, la sanction est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles. Dans le cas où le club concerné est inactif au titre de la présente saison, il est précisé que conformément aux dispositions de l'article 3 des Statuts de la F.F.F., le défaut de règlement du relevé arrêté au 31 décembre 2024 entraîne la radiation du club.

Une copie de la présente décision et de la liste des clubs concernés sera transmise aux Districts franciliens pour application sur les compétitions départementales.

POINT SUR L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES (ARTICLE 11.3 DU REGLEMENT SPORTIF GENERAL DE LA LIGUE)

Le Comité,

Après avoir fait un point des sanctions financières appliquées aux clubs qui se sont trouvés en infraction vis-à-vis des obligations d'encadrement technique des équipes,

Décide, à l'instar de la position adoptée les saisons précédentes et dans le cadre de sa politique d'accompagnement des clubs, de ne faire application de la sanction financière qu'à compter de la 3^{ème} journée aux clubs qui ont été en infraction avec les dispositions relatives à l'encadrement technique des équipes.

QUESTIONS DIVERSES

B. PARINET LE TELLIER

. Livraison des dotations au titre des Labels.

F. CHARRASSE

. Encadrement technique de la sélection départementale féminine.

P. COLLOT

. Retour sur les incidents lors d'une rencontre du Championnat Futsal de D1.

C. AUBERE

. Programme des demi-finales de la Coupe de France Féminine : PARIS FC / DIJON et LE MANS / PARIS SAINT-GERMAIN.

. Retour sur le stage régional des arbitres Futsal.

S. VEISSIERE

. Retour sur l'agression d'un arbitre à l'issue d'un match de Coupe de Football Entreprise.

. S'interroge sur les conséquences de la baisse du budget des sports sur le football amateur et les clubs.

M. PRIGENT

. Propose de lancer une nouvelle campagne de recrutement des délégués.

B. COMMENT

. Article des ECHOS sur l'importance de l'économie du sport.

L. BLANCAL

. Point des travaux de la Commission Régionale d'Appel.

P. COUCHOUX

. Point sur la Permanence Téléphonique Week-end.

D. VIARD

. Remerciements au Président pour la dotation aux membres du Comité.

J. SANDJAK

. Donne lecture du courrier du Maire de Beaumont-sur-Oise adressé au Préfet du Val-d'Oise et dont la F.F.F., la Ligue et le District du VAL-D'OISE ont été destinataire en copie, au sujet des débordements qui ont éclaté sur un match de Coupe Départementale entre l'US PERSAN et l'ENT. BEAUMONT MOURS. Ce match avait pourtant été identifié comme hautement sensible et avait fait l'objet de mesures spécifiques.

. Porte à la connaissance du Comité la demande de VERNOUILLET FC (District des YVELINES) quant à l'attribution d'une dotation supplémentaire au regard de l'évolution de son nombre de licenciés, la dotation retirée par le club le 20 décembre dernier à Morfondé étant basée sur un nombre de licenciés bien en-deçà de son nombre actuel de licenciés dans les catégories Football d'Animation et U13.

. Donne lecture de divers courriers de remerciements :

- M. Arezki HAMZA pour sa nomination au sein de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives. Il remercie la Ligue sans qui cette opportunité ne lui aurait pas été proposée.
- ALMATY BOBIGNY FUTSAL pour la mise en relation avec des arbitres ayant officié sur un tournoi organisé par le club.

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Secrétaire Général
Toufik MOUKRIM